

Sommaire

Sommaire	1
Le mot du Président	2
Activités futures de l'AFFCE.....	2
3 décembre 2014, la réforme territoriale en France	2
Début 2015: "Les négociations de l'accord transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)	2
Mi-janvier (2015) présentation du livre EUROCRATUS	3
Date non encore fixée: "Google, way to hell or way to heaven?"	3
Dernières activités de l'AFFCE	3
Vie des institutions	3
Parlement européen: Bilan des auditions des nouveaux Commissaires	3
Témoignage : Echanges de fonctionnaires : et si nous passions à la vitesse supérieure ?	4
Tribune libre: L'affrontement du Droit Continental et de la Common Law	7
Le coin des Associations	8
Le Coin des lecteurs.....	8
Journées de Bruxelles, 6 et 7 novembre 2014, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles – Qui a dit que l'Europe n'intéresse plus personne?	8
EUROCRATUS, Radioscopie d'une expérience européenne, François-Pierre Nizery	9
"Europe, les Etats désunis", par Coralie Delaume, 2014 Michalon Editeur	9
Bruxelles insolite.....	10
Le Bruxelles Flamand, au travers d'un tour des bars	10
DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE	12



Le mot du Président

La nouvelle Commission JUNCKER vient de se mettre en place et les Cabinets des Commissaires sont aujourd'hui constitués, avant une réorganisation des services à venir.

D'après les informations obtenues par notre Association, 27 Français auraient été recrutés dans ces structures; dont un Chef de Cabinet (celui de M. Moscovici). On peut se demander si les équilibres de nationalités sont ainsi bien respectés, quand on compare ce résultat aux cinq Chefs de Cabinet de nationalité allemande, aux trois Chefs Cab britanniques ou aux deux Espagnols! Certes, la nationalité ne constitue pas un critère de sélection; puisque l'excellence des candidats est en principe la base de tout recrutement à la Commission; toutefois, on ne peut que s'étonner de ce déséquilibre au plus haut niveau de l'institution.

Est-ce que cela tient à la position politique de notre pays? A sa situation économique? A la qualité des candidats français? Ou à d'autres facteurs encore à déterminer ? En tout cas, il nous semble fondamental de mener à bien une évaluation sérieuse de la situation ; afin d'arriver à des résultats plus équilibrés, dans le futur. Il faut être conscient que ce type de poste constitue la voie royale vers les postes d'encadrement supérieurs.

Si vous avez des commentaires à livrer sur cette question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante: affce@ec.europa.eu

Pour plus d'information: <http://www.euractiv.fr/sections/priorites-ue-2020/influence-francaise-en-berne-bruxelles-paris-doit-sinvestir-davantage>

Activités futures de l'AFFCE

3 décembre 2014, la réforme territoriale en France

Le Comité des Régions nous accueillera pour une conférence de M. Destans, député d'Eure-et-Loire et Vice-Président des régions françaises sur le thème de la réforme territoriale en France et ses répercussions probables.

Début 2015: "Les négociations de l'accord transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)"

Ces négociations, très décriées en raison du manque de transparence qui les caractérisent d'une part et, d'autre part, des inconvénients qui en découleront principalement pour la partie européenne si elles aboutissent. Pour vous faire une meilleure idée des enjeux de ces négociations, et des risques éventuels qu'un tel traité ferait courir aux consommateurs



européens, nous vous présenterons à la fois la vision d'un négociateur de la Commission et celle d'un syndicaliste européen.

Mi-janvier (2015) présentation du livre EUROCRATUS

François NIZERY, ancien collègue de la Commission (DEVCO), présentera son ouvrage "EUROCRATUS" (voir résumé dans le coin des lecteurs) en présence de M. Hervé JOUANJEAN, ancien Directeur général du Budget de la Commission européenne.

Invitation à venir.

Date non encore fixée: "Google, way to hell or way to heaven?"

Événement organisé par l'Association des fonctionnaires polonais des institutions européennes et l'AFFCE

Avec Thaima Samman, avocat et Présidente de l'association "Women in Leadership", expert en question ICT, et Artur Kurasinski, entrepreneur et business angel pour le secteur ICT en Pologne. Cette Conférence se tiendra à la Représentation permanente de la Pologne auprès de l'UE. Des informations précises vous seront envoyées.

Dernières activités de l'AFFCE

La soirée conviviale "bières de garage" organisée le 2 octobre a été un franc succès. C'est dans le quartier pittoresque des Marolles que notre collègue Armel Prieur nous a fait découvrir l'art de brasser la bière et de créer des saveurs inédites. Un grand merci à Armel pour avoir concocté ce mélange heureux. L'ambiance chaleureuse et le plaisir visible que vous avez eu à vous retrouver dans un cadre accueillant et insolite nous laissent penser que nous pourrions renouveler l'expérience. Que ceux d'entre vous qui, comme Armel, aimeraient nous faire partager une de leurs passions et nous faire découvrir un lieu convivial à Bruxelles se signalent à notre président ou à l'un des membres du comité.

Vie des institutions

Parlement européen: Bilan des auditions des nouveaux Commissaires

La rentrée parlementaire a été chargée avec l'organisation des auditions des Commissaires désignés qui ont eu lieu entre le 29 septembre et le 20 octobre dernier. Les 27 Commissaires sont donc passés sur le grill devant les députés.

Une audition d'un(e) Commissaire désigné(e) ne s'improvise pas et répond à un formalisme bien établi. En effet, avant d'être auditionné(e), le/la commissaire désigné(e) reçoit une série



de questions écrites dont une partie est commune à tous et une autre partie est spécifique au domaine sur lequel il/elle a été désigné(e). Les députés reçoivent, quelques jours avant, les réponses écrites. S'en suit alors l'audition à proprement parler, où les députés posent leur question à tour de rôle. L'ordre de passage des députés est déterminé en fonction du poids relatif des groupes, priorité étant donnée aux coordinateurs et aux groupes les plus représentés. Le thème et le sujet des questions fait l'objet d'un travail minutieux au sein de chaque parti et délégation.

Le bilan des auditions est riche d'enseignements. Le premier bilan qu'on peut établir est que le Parlement maintient une certaine pression et exerce une mainmise relative sur le choix des Commissaires. Ainsi, le Parlement européen n'a pas dérogé à l'usage de s'opposer à l'un ou l'autre des Commissaires auditionnés. Alenka Bratušek en a fait les frais, en essuyant un vote négatif des commissions ITRE et ENVI, poussant le gouvernement de la Slovénie à désigner, dans l'urgence, une autre candidate et J-C Juncker, à modifier l'attribution de certains portefeuilles.

Un second bilan peut également être dressé. Les commissions parlementaires peuvent influencer, à la marge, certaines attributions de compétence dans les portefeuilles. Ainsi, J-C Juncker, a annoncé quelques modifications dans les attributions lors du débat en plénière. Mais cette influence demeure très limitée... Ainsi, les politiques liées aux médicaments restent sous l'égide de la SANCO et non du marché intérieur.

Une troisième conclusion peut également être faite des auditions, c'est que le président élu de la Commission a réussi son pari de débiter à la date du 1er novembre 2014. Malgré les retards pris par les États membres dans la désignation des Commissaires, malgré les problèmes d'équilibre homme-femme et, surtout, malgré les controverses sur la personnalité de l'un ou de l'autre des Commissaires (cf. le débat M-A Cañete/P. Moscovici), ceux-ci n'ont pas entravé la volonté de JC Juncker de réussir. Ainsi, il a confirmé à tous son habileté à mettre en place son équipe et à jouer ainsi sur les équilibres entre les groupes politiques (coalition PPE et les S&D) pour éviter les "gros" problèmes, tout en laissant une certaine marge de manœuvre au Parlement pour s'exprimer.

Témoignage : Echanges de fonctionnaires : et si nous passions à la vitesse supérieure ?

Ayant eu la chance de bénéficier d'un échange avec un fonctionnaire espagnol pendant deux ans jusqu'en mai 2014, je souhaiterais témoigner de mon expérience – globalement très positive – et réfléchir collectivement au système en place. Ne serait-il pas temps de passer à la vitesse supérieure ?

Dans mon cas, l'échange a pu se réaliser sur la base de plusieurs paramètres successifs :



Mon souhait, après avoir travaillé plus de vingt ans dans cinq Directions générales de la Commission européenne, d'actualiser ma connaissance à partir d'une « expérience de terrain » sans perdre ma plus-value européenne

Ma connaissance, grâce à des contacts avec la DG Ressources Humaines, du cadre juridique d'échanges de fonctionnaires, lequel bénéficie d'une très faible visibilité au niveau de la Commission européenne

La rencontre bienvenue, en juillet 2011, d'un fonctionnaire de la région espagnole d'Aragon qui avait « l'envie inverse » de découvrir le travail européen, après avoir longtemps travaillé au niveau de sa région sur des projets nationaux et européens, et était attiré par un poste d'expert national ouvert dans l'unité où je travaillais

Des discussions positives avec ma hiérarchie, à trois niveaux (Chef d'unité, Directrice, Directeur Général) afin d'envisager la transformation de l'option « expert national » en échange, après avoir vérifié les aptitudes et la motivation de mon interlocuteur espagnol

Des discussions analogues du côté espagnol incluant une vérification de la capacité du Directeur de mon collègue d'envisager de verser à celui-ci un bonus, élément indispensable pour permettre un échange entre deux fonctionnaires conservant chacun leur salaire, alors que le coût de la vie est nettement supérieur à Bruxelles en comparaison de l'Espagne

Le soutien de nos deux familles, facilité par le fait que les enfants des « Erasmus Senior » étaient déjà bien autonomes.

La préparation de l'échange nous aura demandé onze mois. Le bilan de l'expérience s'est révélé globalement très positif, tant pour mon collègue que pour moi. En ce qui me concerne, j'ai beaucoup appris de la réalité du terrain dans des domaines dans lesquels j'ai pu apporter une vraie plus-value européenne et je pense pouvoir faire maintenant bénéficier mes collègues et ma hiérarchie de ma connaissance nouvelle. Du côté espagnol, satisfaction des acteurs régionaux d'avoir pu disposer pendant deux ans d'un fonctionnaire européen et de retrouver à la fin des deux ans un collègue qui a accru sa compétence sur le terrain européen.

Comment expliquer cependant que les échanges de fonctionnaires restent à la Commission européenne une procédure exceptionnelle, alors que nous avons inventé ERASMUS et prêchons la plus-value de la mobilité en Europe ? Nous pouvons imaginer quelques raisons à cela :

Les échanges nécessitent une stratégie gagnant-gagnant qui doit être vérifiée et travaillée, ils exigent une bonne capacité de l'un à pouvoir être utile dans le poste de l'autre, et réciproquement, ainsi qu'une vision positive de la part des hiérarchies concernées qui ne sont généralement pas demandeuses d'une telle mobilité



Un équilibre entre salaires (que notre système ne prévoit actuellement que de manière « théorique » donc inadaptée à tous les Etats-membres dont le coût de la vie est moindre que celui de Bruxelles)

L'envie des fonctionnaires européens de mieux connaître le terrain, envie assez obstinée dans mon cas mais malheureusement pas partagée par l'ensemble de nos collègues et bien sûr une situation familiale permettant une mobilité croisée.

Au moment où nous constatons une fois de plus l'écart croissant entre les institutions européennes et « le terrain », facteur d'euroscepticisme, ainsi qu'une certaine « fatigue institutionnelle » qui peut affecter négativement la motivation des fonctionnaires européens, ne serait-il pas possible de rêver à une nouvelle Commission européenne qui s'inspirerait des politiques qu'elle promeut (mobilité, éducation tout au long de la vie, innovation) pour l'appliquer à sa politique de ressources humaines, de manière vigoureuse ?

Pourquoi ne pas imaginer une politique qui envisagerait qu'un fonctionnaire européen devrait en principe effectuer au moins un échange pendant sa vie professionnelle, notamment s'il a été recruté sans expérience préalable au niveau national ?

Pourquoi ne pas imaginer une vraie politique de promotion des échanges et de valorisation des échanges réalisés, tant au niveau national que régional ?

Je me tiens bien volontiers à la disposition des collègues intéressés par ces réflexions ainsi que de l'Administration. Ceci vaut bien sûr pour l'ensemble des institutions européennes et pas seulement la Commission européenne.

L'innovation nécessite une forte modernisation des Administrations publiques, montrons le bon exemple !

Je me réjouis de l'intérêt manifesté par l'AFFCE, qui peut certainement jouer un rôle important dans ce domaine, afin de promouvoir les échanges dans un contexte européen. Ceci devrait aussi intéresser les Autorités françaises !

Olivier BRUNET – DG Recherche et Innovation.

Pour plus d'informations: olivier.brunet@ec.europa.eu



Tribune libre: L'affrontement du Droit Continental et de la Common Law

Depuis 10 ans, s'organise sous nos yeux un véritable marché du droit qu'anime une concurrence effrénée entre les systèmes juridiques où se mesure l'attractivité économique des uns et des autres, ainsi que la capacité à protéger les droits de l'homme et les libertés publiques. Cette concurrence se transforme, à présent, en réactions diverses face à l'articulation de la globalisation caractérisée par les échanges économiques mais aussi l'expansion d'un droit, d'une langue et d'une économie.

C'est dans ce contexte international marqué par la progression de la Common Law et une offensive des milieux juridiques et économiques d'inspiration anglo-américaine, dont l'un des symboles fut la publication, dès 2004, du rapport "Doing Business", que prend tout son sens l'expression de «Droit Continental». Cette expression recouvre la grande tradition juridique, romano-germanique, qui depuis des siècles véhicule un projet politique (dont est issue l'Europe), la défense d'un certain nombre de valeurs, de principes et de normes juridiques liés à un héritage, à des histoires et des cultures.

Les vertus du Droit Continental sont connues: plus accessible car largement synthétisé sous forme de codes, orienté vers la prévention des litiges et la sécurité juridique des échanges, soucieux de l'équilibre entre les parties du contrat, plus ouvert à toutes les sources du droit, moins coûteux, plus réceptif aux valeurs de justice sociale. En définitive, c'est toute une culture que développe et soutient le Droit Continental, faite de primauté de la régulation juridique, du respect de la hiérarchie des normes, du caractère démocratique des systèmes juridiques, de la promotion du pluralisme juridique et de la recherche systématique du consensus dans la prise de décision.

Promouvoir l'influence de cette tradition civiliste et mettre en exergue ses atouts, notamment dans son application économique, est aujourd'hui un enjeu de taille. Nous constatons que cette promotion ne va pas de soi. Il est souhaitable que les Institutions européennes qui, si elles sont légitimement soucieuses d'une "meilleure réglementation", veillent à préserver notre Droit Continental. Ce constat est aujourd'hui à mettre en résonance avec les négociations du futur TTIP qui pourrait permettre d'instaurer l'arbitrage systématique dans les relations commerciales entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

On pourra juger excessive la valorisation du Droit Continental et radicale son opposition avec la Common Law. Il n'en demeure pas moins que la prise de conscience de la concurrence entre ces deux systèmes juridiques est salutaire, si nous cherchons à promouvoir, à l'instar de nos langues européennes, une véritable «juri-diversité » au sein d'un monde où se construit, nolens volens, le droit de la globalisation.

Pour plus d'informations: <http://www.fondation-droitcontinental.org/fr/>



Le coin des Associations

Vous connaissiez les Alsaciens, Les Gascons ou encore les Bretons de Belgique ? **Découvrez désormais [l'association des Lorrains de Belgique !](#)**

L'objectif de cette association régionale est regrouper les Lorrains installés en Belgique, au travers de rencontres amicales, de conférences, de voyages, de sorties ou encore d'évènements conviviaux. Tous les lorrains, lorraines, personnes d'origine lorraine ou y ayant des attaches ou des liens, peuvent contacter Michel JEANSON à l'adresse suivante : michel.jeanson@scarlet.be

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le mercredi 5 novembre 2014 à 19.00.

Pour plus d'informations: michel.jeanson@scarlet.be.

Le Coin des lecteurs

Journées de Bruxelles, 6 et 7 novembre 2014, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles – Qui a dit que l'Europe n'intéresse plus personne?

Pas moins de 2000 personnes étaient réunies dans la grande salle Henri Le Boeuf au Palais des Beaux-Arts pour suivre les débats sur l'avenir de l'UE et les défis qui attendent la nouvelle Commission. Même si MM. Delors et Juncker ne sont pas venus, qui devaient animer la séance inaugurale, les intervenants (Guy Verhofstadt, président du groupe des libéraux au Parlement européen, Philippe Lamberts, coprésident du groupe des verts européens, Etienne Davignon, ancien commissaire européen, Emmanuel Macron, le nouveau ministre français de l'économie, Margrethe Vestager, la nouvelle Commissaire à la concurrence) ont tenu des propos fermes et inspirants. Les étudiants n'ont pas hésité à poser les questions qui fâchent.

La deuxième journée a été consacrée aux thèmes de l'énergie et de l'environnement: "quel modèle de développement » et « Culture et création en Europe ». Plus sept autres rendez-vous sur la journée, autour de thèmes cruciaux: la relation avec la Russie, l'immigration, l'emploi, l'avenir de l'union économique et monétaire, etc.

Des personnalités de premier plan étaient là pour débattre, d'abord entre elles, puis avec le public: Patrick Pouyanné (le nouveau directeur général de Total), Georges Soros (le milliardaire europhile), Martin Schulz (le président du Parlement européen), Hélène Carrère d'Encausse (l'écrivaine et académicienne), Cécile Kyenge (l'ancienne ministre italienne de l'Intégration), Enrico Letta (l'ancien chef du gouvernement italien), Pierre Moscovici (le nouveau commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires), Didier Reynders (notre vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères).



Pour plus d'informations: Lire les articles et voir toutes les videos des interventions sur le site du journal Le Soir, entrée "Journées de Bruxelles" : www.lesoir.be

EUROCRATUS, Radioscopie d'une expérience européenne, François-Pierre Nizery

Le visage de l'Europe est aujourd'hui trop souvent maquillé de couleurs sombres qui le rendent insupportable. Ce visage, c'est celui de la fonction publique européenne, cette «eurocratie» mal aimée car considérée comme une technocratie éloignée des peuples. Il est temps pour elle de montrer son vrai visage, celui d'une entité qui rassemble des gens motivés, militants d'une cause en laquelle ils croient, même s'ils n'en ont pas toujours la même approche. Ainsi apparaît Eurocratus, le personnage mis en scène par l'auteur qui s'identifie - ou parfois se confronte - à son protagoniste en tant qu'ancien fonctionnaire européen ayant vécu «l'eurocratie» de l'intérieur, pour formuler le message d'une Europe attentive aux peuples et respectueuse de leurs différences.

Cet ouvrage est le premier d'une collection intitulée "Europages" qui entend rassembler non seulement les témoignages d'anciens « eurocrates » sur l'esprit qui les a animés dans leur vie professionnelle, mais aussi ceux d'observateurs extérieurs, dont le regard passionné ou critique peut aider l'Europe à se ressourcer.

"Europe, les Etats désunis", par Coralie Delaume, 2014 Michalon Editeur

Dans cet ouvrage un peu sulfureux, l'auteur s'attaque frontalement à un sujet tabou, la fin de l'Union européenne. Coralie Delaume fait un constat sans pitié de l'impact de la crise économique sur des populations qui ne font plus confiance à leurs dirigeants politiques pour les sortir d'affaire et pour qui l'Europe ne signifie plus grand-chose sauf "technocratie bruxelloise" et "diktat allemand". Le projet politique initial s'est effrité et, la crise aidant, les Etats sont devenus de plus en plus défiants vis-à-vis de la construction européenne et se désengagent du projet européen. Ils pourraient bien être tentés de laisser la place à des partis politiques pour lesquels "l'idéal européen de paix dans la diversité" n'est pas inscrit au frontispice de leur programme et qui pourraient décider de mettre fin brutalement à un long processus de rapprochement.



Bruxelles insolite...

Le Bruxelles Flamand, au travers d'un tour des bars



Le premier sujet sur les bars de Bruxelles dans notre numéro de juillet, sur le thème du "compromis à la belge", s'arrêtait au Boulevard Anspach...

Poussons à l'ouest où s'est majoritairement implantée la nouvelle culture flamande, depuis l'Ancienne Belgique (subsidiée par la communauté flamande - "Vlaamse Gemeenschap" - après avoir été la base de Jacques Brel ou de Django Reinhardt¹), le Beursschouwburg qui fait face au Marriott, puis le théâtre KVS rue de Laeken, réaménagé de façon superbe dans une ancienne cartoucherie.

Une sorte de compromis flamand... la ville où les flamands étaient largement minoritaires (10% de votes néerlandophones aux élections communales) a été choisie en 1980 pour ériger leur parlement et gouvernement régionaux. Il s'en est suivi un fort développement des navetteurs (prononcer "nafteurs") et l'implantation de créateurs venant d'Anvers, majoritairement autour de la rue Dansaert et rue de Flandres qui porte bien son nom. Naturellement s'y sont implantés des cafés flamands comme le Monk, repris après travaux par le patron du très bon restaurant Henri. Les flamands qui résident là sont assez francophones, à l'image du chanteur Arno qu'on croise dans beaucoup de terrasses de cafés comme le Bar des Amis rue Sainte-Catherine, le "Roskam" ou le café de la Bellone rue de Flandres. Parlant de la Bellone, c'est une courette à visiter absolument au fond du couloir d'entrée du café... une maison du 16^{ème} siècle qui a gardé toute sa superbe originelle!

¹ Pour l'historique de l'AB, voir <http://www.abconcerts.be/fr/a-propos-de-lab/ab-historique/24/>



Rue de Flandres, il faut un jour déguster la cuisine flamande "Viva Mboma" (vive grand-mère en Néerlandais) tenu par Katia et son fils qui s'inspirent des recettes de leurs grands-mères. Beaucoup de français adorent, j'ai un jour mangé à côté de Jean-Paul Gaultier (Katia l'avait mis en vitrine!).

Rue de Flandres, j'aime bien aussi le "Pré-salé" si vous n'avez pas peur de diners un peu bruyants, ou encore les bonnes crêpes bretonnes "Au Crachin". C'est une rue œcuménique!

Le café préféré des flamands est le Markt, c'est une sorte de patronage flamand, subsidié par la communauté pour des activités associatives. Avec les cafés d'en face, ils utilisent bien l'espace de la Place du Marché Au Grain. J'aime bien cet aspect de la flamandisation, un peu moins la perte de qualité des services publics, c'est un autre débat pour un prochain diner.

Sur cette place, le restaurant que je préfère est "La Villette" avec une bonne cuisine familiale et des prix raisonnables. Alors que du côté Sainte-Catherine, les prix atteignent vite 60 à 100 euros par personne. Mais l'ambiance "poisson" y est marquée et les restaurants "François", "Rugbyman" ou "l'Huitrière" sont réputés. Moi je préfère marcher un peu plus jusqu'au "Bij den Boer" qui propose un menu savoureux de poisson autour de 30€. C'est sur le Quai Aux Briques.

En face sur le Quai Au Bois À Brûler, j'aime bien le magasin "Färm" qui propose épicerie fine, légumes et produits bio, plantes de santé, dans une bonne ambiance.

Vous aimez les glaces? Les meilleures de Bruxelles sont chez Comus au bout ouest du quai aux briques, mais attention c'est souvent fermé. Le patron (et seul cuisinier) est un passionné qui a quitté son job de cadre financier pour nous fournir en glaces d'exceptions. Essayez celle aux trois poivres ou encore la glace aux cèpes, vous m'en direz des nouvelles!

Vous préférez un salon de thé? Voyez Charli, rue sainte Catherine, une boulangerie d'exception (Charli est natif de Montpellier) où vous pouvez vous attabler pour une collation mémorable.

En face, vous aimerez manger debout à la poissonnerie "Norzee", chaude ambiance tous les midis, poissons frits et petit vin blanc, excellents.

Mais revenons aux cafés de l'ouest de Bruxelles, avec la forte concentration autour de la place Saint-Géry; mon préféré reste "la Halle" où des expos aux étages supérieur et inférieur nous surprennent toujours. Tout près se trouve la rue des Chartreux avec le café Cobra, très discret mais issu du groupe de peintres Cobra (Copenhague, Bruxelles, Amsterdam) avec une des ambiances les plus douces et conviviales de Bruxelles. Revenant rue Dansaert, il faut passer une soirée ou une heure à l'Archiduc; certes il faut sonner pour entrer, mais l'intérieur est superbe dans la ligne Art Déco, autour d'un piano très souvent occupé; oui, c'est un bar jazz où a joué Django Reinhardt. Pour une décoration de même style mais sans piano, vous pourriez découvrir le café "Espérance", rue de l'espérance. C'est tout près d'un autre café réputé, le Métropole, porte d'entrée d'un hôtel essentiel pour le XXème siècle de Bruxelles. Je reviendrai aux cafés historiques dans un prochain article...



Retournons rue des Chartreux pour profiter de la rue du design avec des magasins formidables. Un café a été rénové par un investisseur flamand et mérite plus qu'un détour, c'est le "Greenwich", ancien repaire des joueurs d'échecs (maintenant accueillis à la Halle Saint-Géry); vous adorerez la verrière et...les toilettes! Le personnel est sympa mais la cuisine est surgelée et assez commune, alors je vais manger à côté : le fameux "Fin de siècle", auquel nous revenons toujours (c'est ouvert 7 soirs sur 7), avec son ambiance étudiante, ses grandes tables propices à l'échange avec les voisins, ses bonnes bières et un fameux Stoemp. Je conseille les cafés d'en face pour attendre (car le fin de siècle est toujours bondé et il faut, en général, attendre 5 à 20 minutes qu'une place se libère... ils ont d'ailleurs ouvert une annexe au bout de la rue : "Voisins du 9", très sympa aussi).

Pour revenir aux bières et conclure, je finirais la soirée au "Moeder Lambic" où se retrouvent les passionnés de bières artisanales; ils ont 40 becs et aucune bière industrielle, c'est sur le boulevard Anspach, place Fontainas. Toute la place était remplie le 20 septembre pour la Zwanze² de Cantillon; chaque année, ce brasseur bruxellois - surtout réputé aux États-Unis - délivre une bière spéciale seulement pendant 24h dans toutes les capitales du monde. Au sujet de Cantillon, notez que leur prochain brassin public est le **samedi 15 novembre**, le suivant sera le 21 mars...

Alors bienvenue dans le multilinguisme bruxellois entre flamands, "brusseleirs" et francophones, à votre santé, cheers, proost, chin, applaudiments, saude, skål...

Armel

DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE

L'AFFCE vit grâce aux cotisations de ses membres et organise différentes activités grâce à de telles cotisations.

Si vous souhaitez soutenir nos activités, n'hésitez pas à devenir membre! Il suffit de faire un virement de 25 € sur le compte de l'association, avec les coordonnées suivantes:

- Virement international/européen - IBAN : BE63 0016 9455 2008- BIC si nécessaire : GEBABEBB

- Virement belge: compte 001-6945520-08

- Paiement Paypal sur le site: <http://www.affce.eu/lettres/information-pratique-cotisation>

² Zwanze c'est du Brusseleir, la langue originelle de Bruxelles, ça veut plus ou moins dire "déconnade" ou grosse blague, la bière spéciale vient d'un pari de buveurs, plus de détails sur le site www.cantillon.be



En vous remerciant pour votre confiance et votre soutien.

